

BAC PROFESSIONNEL (Niveau 4)

Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole



DATE DE FORMATION :

De septembre 2025 à juin 2027

De septembre 2025 à juin 2028

DURÉE : (suivant positionnement)

Formation sur 2 ans après un CAP

1360 h au CFA

Formation sur 3 ans après la 3^{ème}

1860 h au CFA

PUBLIC : de 16* à 29 ans révolus**

* 15 ans sous condition d'avoir
terminé son année de 3^{ème}

**Déroptions aux limites d'âge
prévues selon le profil du candidat

LIEU DE FORMATION :

CFA de Meurthe-et-Moselle

BP 50019 - 54220 MALZEVILLE

03.83.18.12.12

CONTACT :

Responsables de formation

natacha.charpy@educagri.fr

jerome.jorge@educagri.fr

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Acquérir** des connaissances liées à l'élevage des animaux.
- **Être** compétent dans la gestion technico-économique d'un élevage.
- **Maîtriser** la conduite des cultures dont fourragères et céréalières.
- **Être** capable d'intervenir avec des matériels et d'assurer la maintenance de premier niveau.
- **Analyser** un système de production et proposer des projets d'amélioration.



BAC PRO CGEA

MÉTIERS PRÉPARÉS ET DÉBOUCHÉS

Activités :

Le titulaire du BAC Professionnel CGEA est polyvalent et multi-compétent.

Il doit savoir anticiper et s'adapter dans un contexte en rapide évolution.

Il gère l'exploitation dans une perspective de durabilité et en fonction du contexte.

Il analyse et utilise les résultats technico-économiques et financiers de l'exploitation pour réguler son fonctionnement.

Il met en œuvre les différentes activités de productions animales et fourragères, de transformation, de commercialisation de produits et services de l'exploitation.

Métiers :

- Responsable d'entreprise agricole.
- Ouvrier/ère agricole hautement qualifié(e).

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS Analyse Conduite et Stratégie de l'entreprise AGRICOLE (ACS'AGRI) et BTS Métiers de l'Élevage.
- Autres BTS agricoles.
- Certificat de Spécialisation.

PRÉREQUIS

- Après un CAP, pour une entrée en classe de première et une formation sur 2 ans.
- Après une classe de troisième, pour une entrée en classe de seconde et une formation sur 3 ans.
- Validation d'un projet professionnel dans les métiers de l'agriculture.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Soumis à la signature d'un Contrat d'apprentissage.

ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION

- Notre référent Handicap à votre disposition au 03.83.18.12.08.

ADAPTATION DE LA FORMATION

- Prise en compte des pré-acquis pour adapter le parcours de formation et prise en compte du handicap par notre référent.

MODALITÉS D'ALTERNANCE

- 1 à 2 semaines au centre et de 1 à 4 semaines en entreprise.

RÉMUNÉRATION

- Selon la réglementation en vigueur : www.service-public.fr (apprentissage).

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **MG1** : Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel : Biologie, physique-chimie, mathématiques, TIM.
- **MG2** : L'exercice du débat à l'aire de la mondialisation : Français, documentation, histoire-géographie, EMC.
- **MG3** : Construction et expressions des identités culturelles et professionnelles : Français, ESC, anglais.
- **MG4** : Actions et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales : EPS, ESC, histoire-géographie, EMC.
- **MP1** : Pilotage de l'entreprise agricole.
- **MP2** : Entreprise agricole, marchés et territoires.
- **MP3** : Gestion de l'entreprise agricole.
- **MP4** : Gestion durable des ressources et agro-système.
- **MP5** : Conduite d'un processus de production.
- **MP6** : Choix, mise en œuvre et maintenance des agroéquipements dans un processus de production.
- Activités pluridisciplinaires.
- **Module d'Approfondissement Professionnel** : produire autrement, quelle(s) agriculture(s) pour demain.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation dispensée en présentiel.
- Pédagogie de l'alternance, retour sur expérience.
- Mise en situation professionnelle.
- Apports de connaissances théoriques.
- Travaux Pratiques sur notre plateau technique (exploitation agricole).

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES OBJECTIFS

- Contrôles formatifs et certificatifs tout au long de la formation.
- Entretiens individuels semestriels.
- Bulletins semestriels.

MODALITÉS DE VALIDATION

- Formation diplômante (pas de validation partielle).
- Évaluation ponctuelles terminales.
- Évaluations certificatives en cours de formation (ECCF).

COÛT DE LA FORMATION

- Employeur : A partir de 7000 € par année de formation, pris en charge par l'OPCO de branche.
- Apprenti : aucun frais, aucun reste à charge.

BILAN DE LA SESSION 2024

Taux de réussite	73 %
Taux d'insertion en sortie de formation	100 %
Taux d'appréciation des apprenants	100 %

Indicateurs de résultats :

www.inserjeunes.education.gouv.fr